

TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRR	NNNNNNNN	NNNN	YYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	NNNN NNNNNN		YYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNNNN		YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNN		YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN NNNN		YYYY	

=====

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

-----

TURNY, à la recherche de son passé...

Aujourd'hui : l'Eglise (suite)

Construite entièrement en pierres de taille, l'église de Turny semble ne pas avoir été terminée à l'extérieur dans son abside et ses collatéraux. La grande nef et les bas-côtés sont voutés en ogives à fines nervures et l'on remarque que la pierre n'a pas été cachée par le badigeon. Les voutes n'ont donc rien perdu de leur beauté primitive et la teinte grise que le temps a donnée ajoute à leur beauté.

Le maître-autel, grand et bel ouvrage en pierre a été élevé en 1666. C'est donc 116 ans après l'achèvement de l'église qu'il fut érigé. Sur la construction de ce riche morceau d'architecture, plusieurs thèses s'affrontent : il pourrait être dû à la générosité du commandeur de Coulours ou bien, au Seigneur de Turny de l'époque, le Comte de Chemerault qui, profitant de la présence d'habiles ouvriers au château, aurait enrichi le choeur de l'église.

Les fonts baptismaux, joli petit monument octogonal, sont ornés de douze petits génies qui ne rappellent en rien le baptême. Ces sujets qui sont plus anciens que l'église, semblent d'origine païenne. La croyance la plus commune veut qu'il s'agisse de débris d'églises disparues, pieusement conservés.

De même, le groupe de statues figurant sur un pilier extérieur, de type quasi-mérovingien, pourrait provenir d'une ancienne église située à Linant et sur l'emplacement de laquelle a été construite une chapelle, disparue également de nos jours ou bien d'une très antique église déjà présente au XIIIe siècle et située au même emplacement que l'édifice actuel.

Consacré à Saint-Mammès, ce monument avec sa façade, son élégant clocher et son portail principal orné de cisclures d'une exécution et d'une finesse incomparables, offre au milieu du village un gracieux ensemble dont Turny, à juste titre, peut s'enorgueillir.

A suivre...

EDITORIAL : " VANDALISME ET LAXISME "

Amis de notre commune,

Vous vous étonnez peut-être, de ce titre; mais dans ce numéro 6 de "Turny, notre commune", j'ai tenu à attirer l'attention de tous sur un "fait de société" qui tend hélas à gagner nos petits villages jusqu'ici préservés.

Les habitants de Turny ont eu la triste surprise, il y a bientôt deux mois, de découvrir que la pendule du clocher de l'église s'était arrêtée. C'est un évènement banal en lui-même qui ne trouble que ceux qui avaient appris à vivre au rythme de ses sonneries. Quelle ne fut donc pas notre stupeur puis notre colère d'apprendre de l'horloger, qu'elle avait été sabotée; qu'un acte de vandalisme, purement gratuit (pour ses auteurs), avait endommagé une partie de notre patrimoine communal. Pour qui? Pourquoi? Nul ne le sait, mais le besoin d'abîmer, la soif de détruire venait malheureusement d'atteindre Turny. Je ne pensais pas qu'au seuil du XXIe siècle, il existait encore des êtres suffisamment veules et lâches pour s'attaquer à des objets. Et il ne se passe pas de mois sans que des plaintes ne soient enregistrées, pour des fleurs ou des arbres saccagés, des volets ou des bancs détériorés, des outils ou des légumes volés. Devant cette recrudescence de la malveillance, nous devons, tous unis, faire front et dire NON. C'est l'affaire de chacun d'entre nous car c'est le bien-être de tous qui est atteint.

Hélas, là comme ailleurs, le laxisme s'est installé. Nul ne se sent concerné tant qu'il n'est pas touché directement. Il ne saurait être question de faire appel à la délation, aux commérages ou aux "régléments de compte".

Non, mais plutôt à une prise de conscience collective que nous vivons dans une société organisée et non pas dans la jungle, que nos libertés s'arrêtent là où commencent celles des autres et que notre tranquillité passe d'abord par celle de notre voisin.

A. Brousseau

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 Août 1984

Le vingt trois Août mil neuf cent quatre vingt quatre à 21 heures le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.  
Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf M. Jean-Marc Foucher, excusé et représenté, et M. Pierre Santandreu non excusé.

Secrétaire de séance : Mme Gisèle Corgeron

Lecture faite par le Maire, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Ecole Maternelle :

- Le Conseil Municipal décide, pour faciliter la réorganisation des Services Municipaux, rendue nécessaire par la création de la classe maternelle, de supprimer les emplois de surveillant dans le car Turny-Chailley et d'un poste de surveillant à la cantine de Chailley. Il demande au Maire d'offrir aux personnes qui occupaient ces emplois, un temps de travail équivalent.

- Après discussion, le Conseil Municipal estime nécessaire de créer un emploi à temps complet et deux emplois à temps partiel de femme de service des écoles, 2e catégorie; il charge le Maire du recrutement, ainsi que d'étudier les diverses possibilités offertes par l'A.N.P.F. et la "Jeunesse et les Sports"

- Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal demande au Conseil Général l'attribution d'une subvention pour faciliter le financement des travaux de transformation de l'école primaire en école maternelle.

- Des parents de Sormery ayant demandé l'inscription de leurs enfants à l'école de Turny, le Conseil Municipal accepte moyennant une participation aux frais scolaires selon les mêmes critères que ceux qui nous lient avec Chailley. Un courrier dans ce sens sera adressé au Maire de Sormery.

Voirie communale :

- Sur proposition du Maire, le Conseil demande l'attribution d'une subvention sur les travaux d'enduits 1984. Cette subvention représentera 10% du montant hors taxes des travaux, soit 4.147,50 Frs.

- Le Conseil examine des devis pour un projet de chambre de décantation des eaux du fossé de l'Hôpital. Il décide de reporter sa décision au prochain Conseil, après étude du problème par la commission "Routes et chemins".

Eaux :

- Rû de Linant : Après les plaintes des habitants de Turny et du Bas-Turny concernant le débit du rû dit : "de Linant", le Conseil décide de saisir le Directeur Départemental de l'Agriculture pour qu'une étude sérieuse du problème conduise à un partage équitable des eaux du rû. Il charge le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à ce qu'une solution rapide soit trouvée.

- Sources de Courchamp : Le Maire informe le Conseil que la D.D.A. poursuit actuellement une étude des sources de notre région afin de procéder à une mise en place définitive des zones de protection des sources et captages.

Bois et Forêts : - Le droit de chasser a été adjugé pour 9 ans pour une somme annuelle de 19.500 Frs, indexé sur l'indice INSEE du coût de la vie, et révisable tous les 3 ans.

- La coupe de chênes 1985 de la commune de Turny sera adjugée à Auxerre le 1er Octobre 1984 (106 arbres)

Location : Le Conseil accepte de transformer une vente d'herbe en bail rural de 9 ans pour le prix de 3 quintaux de blé à l'hectare. Le Conseil donne tous pouvoirs au Maire pour signer ce bail consenti à M. et Mme Challancin pour un pré communal au Fays, section ZX, parcelle n° 37.

Séjour de neige : Le Conseil donne son accord de principe à l'organisation d'un séjour de neige pour les enfants du CM1 du regroupement pédagogique Chailley-Turny.

Affaires diverses :

- Le Maire donne lecture des lettres de remerciements d'associations subventionnées par la Commune.

- Il fait part du don de M. Dingli de 20 grandes photographies de la Commune exposées lors de la Fête Patronale.

- Il adresse ses félicitations aux pompiers de Turny pour leur efficacité et leur célérité lors de l'incendie d'une meule le 15 Août à Linant.

- Il rappelle que le brûlage des pailles est interdit jusqu'au 31 Octobre, et que seul le Maire peut délivrer une autorisation exceptionnelle. Dans ce cas, il faut adresser à la Mairie une demande en double exemplaire précisant la parcelle et la date.

- Le Conseil souhaite voir installé avant le 1er Octobre la nouvelle porte intérieure du clocher de l'église.

- Le Conseil demande :

- que M. Renault soit autorisé à installer son alambic à Linant, car la campagne 1983-1984 de distillation se termine le 31 Août.

- qu'une lettre soit adressée à M. Viaut pour qu'il élimine rapidement sa paille près de la décharge municipale pour supprimer les risques d'un incendie accidentel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30

Fait à TURNY le 23 AOUT 1984

et ont signé les membres présents.

Conseil Municipal, Séance du 11 Octobre 1984

Le onze Octobre mil neuf cent quatre vingt quatre à 20 H 30 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire  
Présents : tous les conseillers en exercice, sauf Mrs Pierre Santandreu et Jean Jarrousse non excusés.

Secrétaire de séance : Mr Foucher Jean Marc

Lecture faite, le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la dernière séance.

Ecole maternelle :

Le Maire :

- informe le conseil qu'une journée "portes ouvertes" sera organisée à l'école maternelle courant novembre, un samedi matin
- remercie Mmes Corgeron et Petit et M. Latracol de l'aide qu'ils lui ont apportée pour la mise en route de l'école maternelle
- précise que les emplois créés sont occupés par Mlle Santandreu à plein temps et Mmes Vassent et Vannson à mi-temps.

Taxes : sur proposition du Maire, le conseil fixe au taux minimum pour 1985 le tarif du droit de licence pour le commerce de détail des boissons soit 125 frs pour un café.

Bois et forêts : Le conseil accepte l'estimation de l'O.N.F. pour le chablis 1984 (1.045 frs) et pour la coupe affouagère 1983 (14.720 frs).

Ces deux estimations serviront à déterminer les frais de garderie des bois pour 1984  
Le conseil diffère sa décision d'assurer notre forêt après examen des différentes propositions de la SANDA

Mutualité Sociale Agricole : Le Maire informe le conseil des modalités du vote à la M.S.A. mercredi 24 Octobre de 13 heures à 19 heures. Ensuite, il organise le bureau de vote.

Batiments et travaux : Le conseil décide :

- de financer 1/4 des frais de réfection du pignon Est de l'église, soit 12.500 Frs la dépense sera inscrite au budget supplémentaire de 1984.
- d'inscrire également au budget supplémentaire de 1984 les travaux de peinture de l'école primaire et l'installation de nouveaux sanitaires.
- d'adopter la solution proposée par la commission "Routes et chemins" pour les travaux du hameau de l'Hôpital : busage sur une centaine de mètres et chambre de décantation si nécessaire.
- de sensibiliser la population aux problèmes de pollution et d'épuration des eaux usées.

- d'effectuer des travaux de busage et d'évacuation des eaux pluviales à Linant.
- de faire effectuer aux frais du riverain les travaux d'écoulement de drains non autorisés a. Bas-Turny après étude de la meilleure solution par la D.D.E.
- d'autoriser la D.D.E. à élargir le C.V. Le Saudurand - Chailloy pour permettre le championnat de France cycliste, à condition qu'il n'y ait ni frais pour la commune, ni abattage.

Rémunérations : Le conseil, par 9 voix contre 4 accepte d'augmenter de 5% l'indemnité de Mme Filley, gérante de la cabine téléphonique soit  $\frac{2.080 \times 105}{100} = 2.184$  Frs par trimestre, à compter du 1er Octobre 1984.

Il décide également de rémunérer, si nécessaire, Mme Billebault Irène au tarif du SMIC pour les heures d'entretien de la salle communale.

Tarif location de la salle communale : Le conseil fixe les nouveaux tarifs de location de la salle communale pour les personnes n'habitant pas la commune :

- Pour 24 heures : 550 frs
- Pour 36 heures : 800 Frs
- Pour 48 heures : 1.000 frs

Questions diverses : Le Maire donne lecture d'une lettre de remerciements de l'Association de la Recherche sur le Cancer pour la subvention communale de 1984.

Le conseil municipal décide :

- la création d'une Caisse des Ecoles à compter du 1er Janvier 1985
- de financer une distribution de lait aux enfants de l'Ecole maternelle
- d'essayer de ramener les horaires scolaires à :  
9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30, en accord avec toutes les personnes concernées.
- de reporter au lundi, à partir du 15 Novembre, le jour de collecte des ordures ménagères.
- d'acheter une tenue au garde-champêtre
- d'installer une benne pour la récupération des verres usagés
- de repousser au printemps prochain le concert de musique sacrée dans l'église de Turny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Ont signé les membres présents.

Fait à Turny le 11 Octobre 1984

-----

COMMISSION SCOLAIRE

Une rentrée scolaire animée à Turny cette année, avec quelques 45 enfants dans les classes de notre village : 18 en CE1 - CE2, classe existante de Madame Bonneau et 27 petits enfants dans notre nouvelle classe de maternelle.

Les travaux de la Maternelle ont pu être terminés à temps, grâce à la diligence des diverses entreprises qui ont participé à la réfection des locaux. Les enfants ont découvert une école accueillante et fonctionnelle, qu'ils ont ensuite égayé de leurs peintures et de leur touche personnelle.

D'autre part, je voudrais remercier tous les parents qui ont contribué à la réussite des différents coins jeux, par leurs dons (jouets, boîtes et divers objets qui pouvaient manquer). La garderie et la cantine fonctionnent comme prévu, à la satisfaction des parents. Une journée "Portes ouvertes" sera proposée dans le courant du mois de novembre ou décembre où chacun pourra visiter les nouveaux locaux.

Les prochains travaux (absolument nécessaires) seront effectués dans la classe de Madame Bonneau, avec la peinture de la classe ainsi que la création d'un bloc sanitaire.

L. Petit

-----  
ASSOCIATION "CLUB MOTO" DE TURNY

Il a 25 mois d'existence et se porte pas mal malgré les sévices du mauvais temps. Aux premières gelées, nous entreprendrons le nettoyage des pistes.

Nous tenons à signaler que quelques motards viennent s'entraîner sur le terrain en semaine. Ils en ont l'autorisation, nous sommes prévenus par téléphone. Ils ont leur carte de membre avec leur numéro. L'autorisation est datée et l'heure à laquelle ils doivent quitter le terrain est indiquée.

Par contre, d'autres vont sur le terrain sans casque ni bottes, en fraude pour ne pas prendre une carte d'adhérent, le club est ouvert à tous.

Une nouveauté lancée par le club : la vente de tee-shirts à l'effigie du Moto-club.

A. Giorza  
-----

COMITE DES FETES - FOYER RURAL DE TURNY

Le comité des Fêtes - Foyer Rural s'est réuni le 24 Octobre.

Suivant la démission de l'ancien bureau, le nouveau bureau a été élu :

- Présidente                    Mme Michèle Hochereau
- Vices présidents            Mr Joël Laroche  
                                  Mr Robert Blanchard
- Trésorière                    Mme Nicole Viollant
- Trésorière adjointe        Mme Annette Laroche
- Secrétaire                    Mr Daniel Guillemin
- Secrétaire adjoint        Mme Noëlle Fournier
- Commissaires aux comptes  
                                  Mme Christiane Collot  
                                  Mme Lyne Petit

- Membres actifs : Mmes Raymonde Blanchard, Eliane Corgeron, Sylvana Fromont, Michèle Guillemin, Marie-Anne Pescheux, Monique Simon, Chantal Veilande, Mrs Alain Fromont, Roger Hochereau, Patrick Petit, Jean-Claude Veilande

ANNONCES - ANNONCES

Dimanche 18 Novembre, salle des Fêtes à 15 heures

Concours de belote, entrée 20 francs, lots à tous les participants

ETAT - CIVIL    ETAT - CIVIL

Naissances

- Lottin Jonathan né le 17 Août 1984 à Migennes
- Chevillard Grégory né le 9 Octobre 1984 à Migennes

Nos vives félicitations aux parents

Mariages

- Foucher Anita et Beltramelli Gilbert le 24 Août 1984

Toutes nos félicitations aux familles et tous nos voeux de bonheur aux mariés

Noces d'Or

- Le 26 Août 1984, Mr et Mme André Giorza entourés de leurs enfants se sont rendus à la Mairie pour entendre la lecture de l'acte de mariage rédigé il y a cinquante ans. C'est à Avrolles que Mr André Giorza de Somery et Mlle Besançon Rose de Turny ont scellé la première pierre d'un foyer qui s'est enrichi de quatre enfants. Agriculteurs revenus au pays finir leur carrière, ils sont devenus des retraités estimés et appréciés de tous.

ETAT CIVIL (suite)

Décès : Nos très sincères condoléances aux familles

- Mr Testa Augustin, Paul, Emile le 25 Juillet 1984 dans sa 86e année
- Mr Varlet Guy le 6 Septembre 1984 dans sa 58e année
- Mme Grizard Germaine le 13 Septembre 1984 dans sa 88e année
- Mr Chapot Gaston le 17 Septembre 1984 dans sa 71e année
- Mr Prunier Ferdinand le 18 Septembre 1984 dans sa 61e année
- Mme Royer Rose le 6 Octobre 1984 dans sa 85e année
- Mme Lehoux Marie-Ange le 9 Octobre 1984 dans sa 69e année
- Mme Macaire Claire le 19 Octobre 1984 dans sa 87e année

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS - PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS - PERMANENCES MAIRE ET

Les Mercredis de 17 à 19 h

Les Samedis de 10 h 30 à 12 h

- |                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| - 21/11 Alain Brousseau | - 24/11 Y. Pescheux    |
| - 28/11 JM Foucher      | - 01/12 Y. Pescheux    |
| - 05/12 A. Brousseau    | - 08/12 G. Corgeron    |
| - 12/12 JM Foucher      | - 15/12 Y. Pescheux    |
| - 19/12 A. Brousseau    | - 22/12 G. Corgeron    |
| - 26/12 JM Foucher      | - 29/12 A. Brousseau   |
| - 02/01/85 JM Foucher   | - 05/01/85 Y. Pescheux |
| - 09/01 G. Corgeron     | - 12/01 G. Corgeron    |
| - 16/01 G. Corgeron     | - 19/01 Y. Pescheux    |
| - 23/01 A. Brousseau    | - 26/01 G. Corgeron    |
| - 30/01 JM Foucher      | - 02/02 Y. Pescheux    |
| - 06/02 G. Corgeron     | - 09/02 JM Foucher     |
| - 13/02 G. Corgeron     | - 16/02 A. Brousseau   |
| - 20/02 JM Foucher      | - 23/02 Y. Pescheux    |
| - 27/02 A. Brousseau    | - 02/03 Y. Pescheux    |
| - 06/03 JM Foucher      | - 09/03 G. Corgeron    |

CONSEIL MUNICIPAL, SEANCE DU 25 OCTOBRE 1984

Le vingt cinq octobre mil neuf cent quatre vingt quatre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Alain Brousseau, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice sauf Mme Corgeron et Mr Latracol excusés, MM. Jarousse et Santandreu non excusés. Assistaient également à cette séance Mme Mazet Receveur Municipal et M. Jeangérard.

Secrétaire de séance : Mr Denis Leplus

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture faite par le Maire mais pour protester contre l'attitude de M. Yves Delot au Bas-Turny qui a mis le conseil municipal devant le fait accompli, trois conseillers MM. Claude Chorest, Pierre Chorest et Yves Pescheux décident de ne pas signer le procès-verbal que lorsque le chemin sera remis en état.

Compte administratif 1983 : Mme Mazet donne lecture du compte administratif qui clôt l'exercice 1983. Il laisse apparaitre un excédent global de 733.050 F qui se répartissent en 690.244 F en excédent de fonctionnement et 42.806 F en excédent d'investissement. Elle nous explique que l'excédent est important car des travaux 1983 ne sont payés que sur l'exercice 1984. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des conseillers. Il en est de même pour le compte administratif du B.A.S. qui se solde par un excédent de clôture de 1.938 F

Budget supplémentaire 1984 : Etabli par le Maire d'après l'avis de la commission des finances, le budget supplémentaire 1984 est voté à l'unanimité à la somme de 1.497.688 F, qui se répartissent en 773.882 F en fonctionnement et 723.806 F en investissement. Le budget su B.A.S., lui est voté à la somme de 4.935 F

Indemnité du Maire : Le conseil décide qu'à partir du 1er Octobre, le Maire recouvrera une indemnité complète de maire alors qu'il n'en percevait jusqu'alors que la moitié

Bois et forêts : Le Conseil :

- décide que les affouages 1984 seront de six stères pour une somme de 400 F et qu'il faudra s'inscrire avant le 2 Décembre 1984
- envisage l'augmentation du bûcheron pour les prochaines coupes
- évoque la possibilité d'excédent d'affouage en 1985

Questions diverses : Le Conseil :

- décide d'éliminer progressivement, à chaque panne les lampes au sodium qui coûtent très cher
- apprend que la distribution de lait à l'école maternelle débutera le 8 Novembre, que le prix de la boisson est de 1,15 F subventionné à 85% par l'office du lait et le Conseil Général
- choisit les membres de la commission d'élaboration du Plan d'Occupation des Sols qui le représenteront : Mme Challancin, MM. Vansson, Piat, Foucher, Pescheux, et Chorest Pierre

- recherche un terrain pour l'implantation d'un abri scolaire au Saudurand
- fixe à 12,87 F le tarif de la cantine en maintenant la subvention communale à 2,50 F

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

- - - - -

COMMISSION DES CHEMINS :

La commission des chemins s'est réunie début Octobre en présence d'un représentant de la D.D.E. pour déterminer les travaux à inscrire au budget supplémentaire 1984. Elle s'est d'abord rendue à l'Hôpital pour envisager les solutions à un problème d'odeurs nauséabondes dégagées par un fossé. Un busage sur une centaine de mètres sera effectué dans un premier temps par les employés communaux et la construction d'une chambre de décantation sera envisagée si les odeurs persistent.

C'est à Linant ensuite que des travaux seront réalisés pour élargir le virage du C.D. 220, un busage pour évacuation des eaux pluviales sera effectué et des bordures hautes de trottoirs seront posées pour éviter la formation d'une mare face au CV 5.

La commission se rendit ensuite au Bas-Turny pour constater que des particuliers rejetaient sur le chemin, sans autorisation, l'eau de drains et d'écoulement d'eau de pluie. Ne pouvant voir le propriétaire, la commission décide de le convoquer et de demander une étude à la D.D.E. pour trouver la meilleure solution d'évacuation aux frais du riverain pour éviter de transformer ce chemin en borbier impraticable.

A.B.

- - - - -

COMMISSION DES FINANCES :

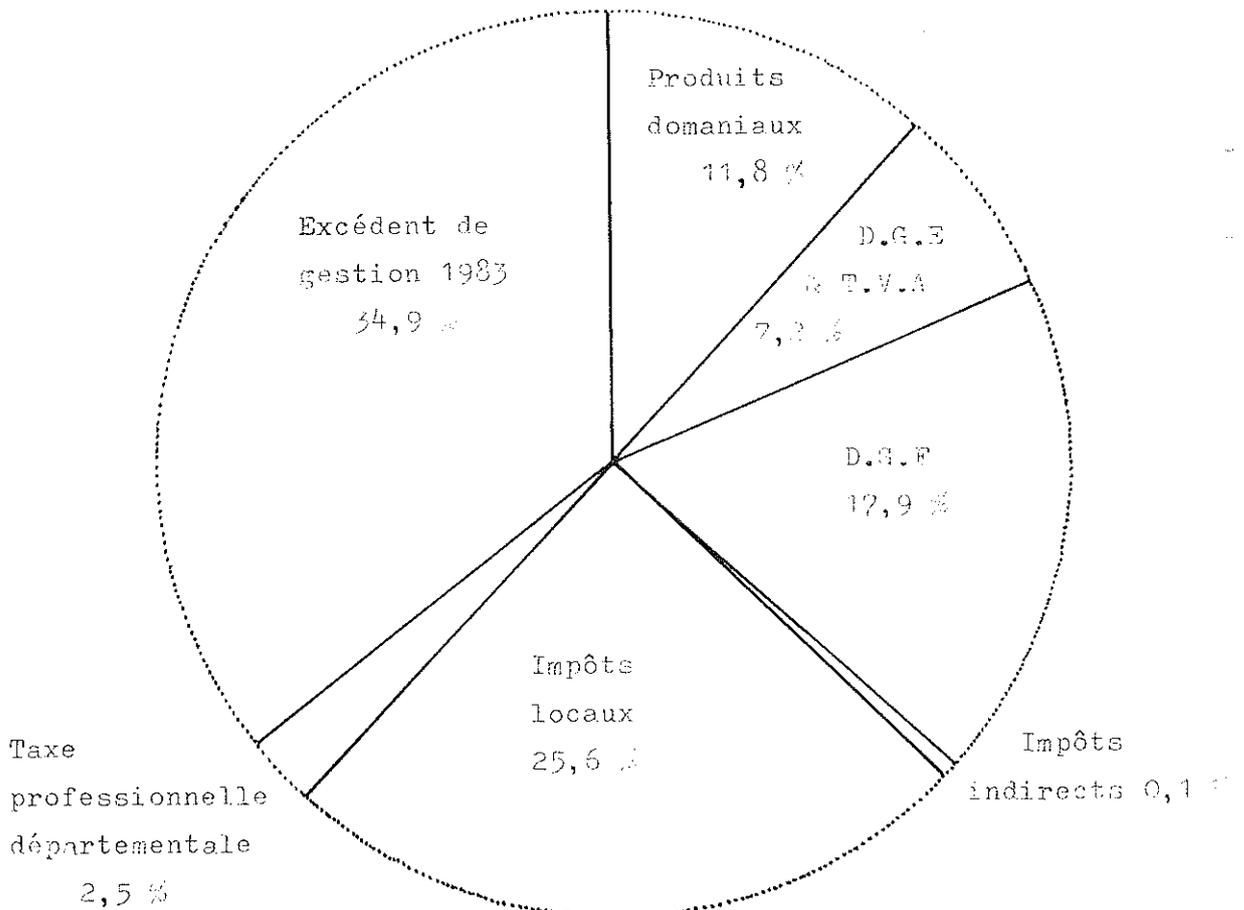
Réunie le 3 Octobre, elle a examiné la situation financière de la commune avant d'arrêter le projet de budget supplémentaire 1984 qui sera soumis au vote du Conseil .

- Excédent de fonctionnement au 31.12.83 : 690.244 F
- Excédent d'investissement au 31.12.83 : 42.306 F
- Excédent global à clôture au 31.12.83 : 733.050 F

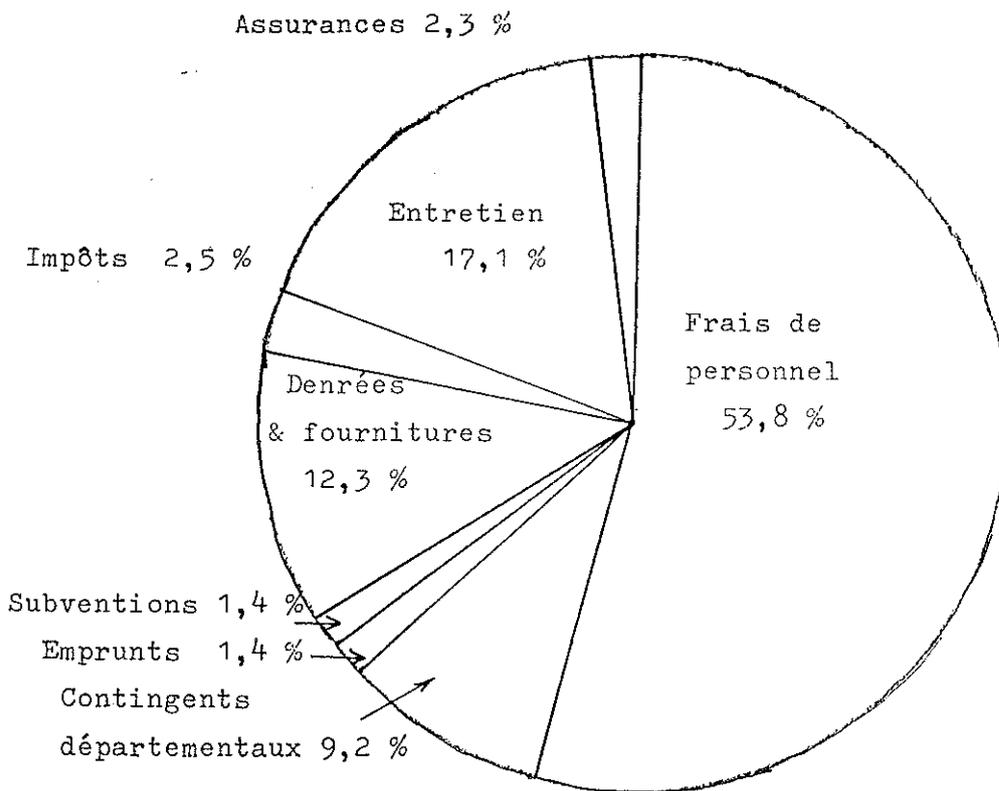
	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>	<u>Balance Générale</u>
- BUDGET PRIMITIF	: 1.143.052 F	259.133 F	1.402.185 F
- BUDGET SUPPLEMENTAIRE	: 773.882 F	723.806 F	1.497.688 F
- BUDGET GLOBAL 1984	: 1.916.934 F	982.939 F	2.899.873 F

Les recettes et les dépenses sont en équilibre et se répartissent selon les graphiques suivants :

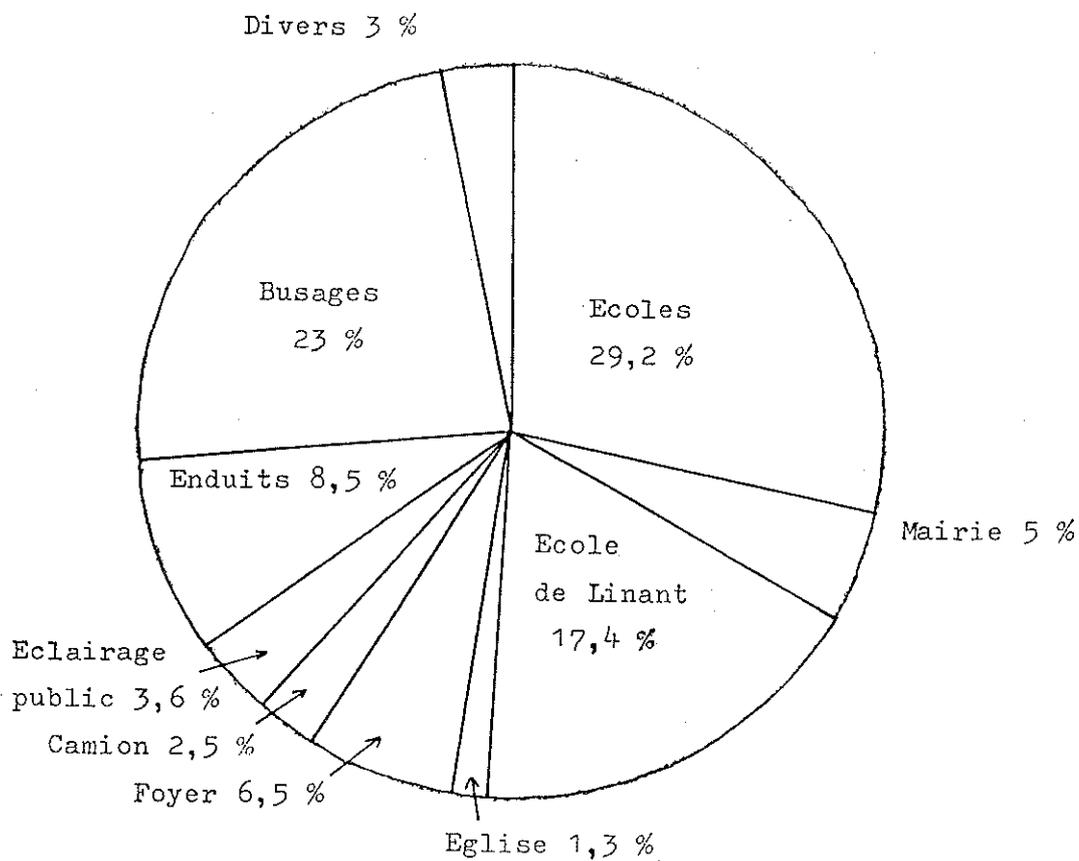
R.E.C.E.T.T.E.S



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



COMMUNIQUES DE LA MAIRIE - COMMUNIQUES DE LA MAIRIE - COMMUNIQUES DE LA MAIRIE -

Secourisme : On en reparle... De nouveaux candidats se sont fait connaître. Joignez-vous à eux, en vous inscrivant à la Mairie avant le 15 Décembre 1984. Les cours pourraient commencer à la mi-janvier, Salle Communale, à raison de deux soirées par semaine. Les jours et heures seront à déterminer par les participants. Les séances, au nombre de 15 vous apprendront les moyens de venir en aide, lors d'accidents, à la maison, sur la route, autravail... en attendant l'arrivée des secours publics. Elles vous permettront aussi de connaître les grandes lignes de l'anatomie et du fonctionnement du corps humain. Tous, à partir de 15 ans, sentez-vous concernés et inscrivez-vous.

Piscine : Chaque mercredi, les enfants sont amenés à la piscine de St-Florentin. Le départ est à 15 h 30 place de la mairie et le retour à 17 h au même lieu. En plus de Mr Justin, chauffeur du car, les enfants sont accompagnés bénévolement par une maman.

Don : Don de Mr et Mme Giorza A. à la coopérative scolaire à l'occasion de leur noces d'or.

Ecole : Dès la rentrée des vacances de Toussaint, les enfants de l'école maternelle auront une distribution de produits laitiers, chaque matin.

Il s'agit de lait frais (U.H.T.) nature ou aromatisé au chocolat livré par l'usine Solalfrais de Monéteau. L'unité revient à 1,15 F. Pour chacune, le Conseil Général accorde une subvention de 0,05 F et l'Office Interprofessionnel du Lait 80%. Le coût restant, soit 0,18 F étant pris en charge par la commune.

- Très prochainement, les horaires scolaires pour Chailley et Turny, seront les suivants : 9 h - 12 h et 13h 30 - 16 h 30. N'ayant plus à perdre de temps en transport entre 12 h et 14 h (repas pris sur place) il a semblé intéressant que les enfants puissent rentrer chez eux une demi-heure plus tôt le soir. Ceux dont les parents sont absents bénéficiant de la garderie.

- Une demi-journée "Portes ouvertes" est prévue le Samedi 1er Décembre de 10 à 12 h. Vous pourrez tous, visiter les locaux et voir la classe maternelle au travail...

Club des personnes du 3e age : Le club vous invite à venir partager son goûter le Jeudi 6 décembre à partir de 15 h. Gageons que l'ambiance y sera gaie et animée.

Bibliothèque : Le 20 Octobre, notre bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir le camion bibliobus d'Auxerre. Les livres nous parviendront donc, tous les trois mois à domicile avec un choix toujours plus grand. Rappelons que tout le monde peut nous commander des titres, au passage suivant le bibliobus nous les apporte s'ils sont dans ses rayons.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE (SUITE)

Manoeuvres militaires : Deux exercices de transmissions doivent avoir lieu dans notre région au cours des semaines du 21 au 25 Janvier 1985 et du 15 au 19 Avril 85. Les détachements, composés d'une quarantaine de personnes et d'une quinzaine de véhicules, stationneront aux abords du chateau d'eau du Fays.

Routes et chemins : Le maire tient à rappeler qu'il est de l'intérêt de tous de respecter routes et chemins. Les chaussées ne sauraient devenir, sans danger, des parkings et il est nécessaire d'y éviter au maximum les stationnements abusifs et prolongés. De même, nos chemins sont la propriété de tous, agriculteurs, chasseurs, promeneurs ou tout simplement usagers; un peu de bon sens et de civisme devraient permettre d'éviter de les voir détériorés, endommagés, rétrécis ou encombrés d'objets hétéroclites sans qu'il soit nécessaire d'en arriver à des mesures plus contraignantes.

Révision des listes électorales : Nous vous rappelons que les listes électorales sont closes le 31 Décembre 1984. Il est nécessaire de vous faire inscrire le plus tôt possible si vous avez changé de domicile principal.

- Conditions à remplir :

- résider dans la commune, réellement, depuis plus de six mois
- Figurer pour la 5e fois consécutivement sur le Rôle des impôts

locaux

- Etre fonctionnaire, assujéti à une résidence obligatoire

Pression d'eau : Les hameaux du Fays et de Courchamp sont l'objet de fréquentes baisses de pression d'eau. A l'initiative de la Municipalité, le Syndicat des eaux a été saisi de ce problème. Hélas, il apparaît que des questions techniques le rendent insoluble dans un avenir proche.

A Courchamp, le manque de hauteur du réservoir ne permet pas à un système "gravitaire" d'alimenter avec suffisamment de pression les installations situées à l'étage.

Au Fays, les pompes disjonctent facilement et certains week-end d'été la demande d'eau est supérieure à la contenance de la réserve du chateau d'eau.

Malgré tout, des solutions sont à l'étude.

Plantations : La commune a envisagé des plantations pour agrémenter les abords du lavoir communal du Fays. Mais dans la perspective du futur championnat de France cycliste, il semble plus prudent de les repousser après le déroulement de cette épreuve car il est possible que cette place soit choisie comme zone de ravitaillement.

Par contre, seront effectuées prochainement des plantations autour du monument aux morts, dans la pelouse du Foyer et à l'ancienne école de Linant.

Ordures ménagères : A compter du 19 Novembre, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera le lundi toute la journée à la place du mercredi.

A partir du 1er Janvier 1985, le dépôt à ordures devenu trop petit sera fermé. Les ordures seront conduites à St-Florentin et traitées par la société Samur. Aucun dépôt sauvage ne sera toléré sur la commune. Tous les trimestres des bennes seront disposées pour recevoir les déchets non ménagers. Les déchets végétaux ne seront pas ramassés, ils devront être compostés ou brûlés.

Une benne restera en permanence à l'ancien dépôt pour recueillir les verres usagés.

Cérémonie du 11 Novembre : La population est invitée à se joindre au Conseil Municipal et aux anciens combattants qui commémoreront l'Armistice du 11 Novembre. Rendez-vous Place de la Mairie à 10 h 50 . La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

- - - - -

INFOS DERNIERE HEURE - INFOS DERNIERE HEURE - INFOS DERNIERE HEURE - INFOS DERNIERE  
- L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural organise sa soirée choucroute le Samedi  
Samedi 10 Novembre à partir de 20 h, salle communale de Turny. Prix 50,00 F. Se  
faire inscrire avant le 8 Novembre chez Mmes Eliane Gorgeron à Turny, Simone Hugot  
ou Louise Royer à Linant.

- - - - -